

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la **SAS C.F.M.** dont le siège social est à LE PLESSIS TREVISE la somme de **500,00 euros (Cinq cents euros)** représentant la cotisation pour l'année 2017.

Fait à Paris, le 25 janvier 2018

Pour valoir et servir ce que de droit.

**Carlos Vinhas Pereira**

Président

